



## Compte-rendu CT du 18 juin 2019 (en présentiel à Périgny)

Direction : Monsieur Edouard Perrier, Directeur par intérim – Madame Ludivine Rouer, Adjoint Chef de Cabinet - Monsieur Grégory Caunac, adjoint chef DRH - Monsieur Lionel Desmaisons, Elève stagiaire EN3S – Monsieur Laurent Chesneau, Agent comptable.

Représentants du personnel :

**UNSA** : Monsieur Jacques Langlois, Madame Valérie Julou, Madame Cathy Provost (titulaires).  
Madame Maïté Lessirard (suppléante).

**CGT/FSU** : Madame Nelly Combe-Besnard, Monsieur Olivier Droff, Madame Christine Le Roux, Monsieur Christian Candalh (titulaires).

---

Secrétaire de séance : Monsieur Olivier Droff (CGT/FSU)

Début de séance : 13h00

### Modification du Règlement Intérieur du Comité Technique :

L'ensemble des modifications a été validé.

**Vote** :

**UNSA : 3 voix pour - CGT/FSU : 4 voix pour**

### Intervention de l'Agent Comptable :

Après avoir présenté le bilan de la réorganisation, Monsieur l'Agent comptable a évoqué une réflexion sur la possibilité de fusionner les 2 délégations comptables maladie sur le site de Lorient. La Délégation Comptable de Saint-Malo a un effectif de 3,2 ETPT. L'objectif est de garantir le traitement des dossiers, notamment en période de congés. Le prérequis à cette nouvelle réorganisation est la finalisation de la mise en œuvre de la GED DIADEME. Une information a été faite auprès des personnels de la Délégation Comptable de Saint-Malo.

Monsieur l'Agent Comptable a assuré qu'il n'y aurait pas de mobilité contrainte ni de changement contraint de métier.

De plus, il a confirmé le recrutement en cours du Chef du Département Comptabilité et Dépenses administratives.

### **Actions de contrôle interne sur les conflits d'intérêts :**

Une information va être donnée à l'ensemble des salariés afin d'expliquer ce qu'est un conflit d'intérêts. Ce contrôle, qui sera effectif dès septembre 2019, sera fait tant dans l'intérêt de l'agent que dans celui du ressortissant.

### **Point sur les nouvelles modalités de déclarations sociales et le transfert du recouvrement (DSN) :**

Le démarrage pilote de la déclaration sociale est prévu au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Une phase de tests aura lieu de septembre à décembre prochain. Quelques armateurs DMIST sont intéressés pour passer en tests. Un recettage de tout le futur système va être effectué. La DMIST est maintenue. Le recouvrement se fera par l'URSAFF et un contrôle aura lieu par le service Recouvrement.

Ces tests concernent en priorité 0,8 % des armateurs possédant l'éditeur SANTIANO (soit environ 4000 marins).

### **Point sur les promotions internes :**

En 2018 il y a eu 15 promotions internes, toutes catégories confondues, sur des postes avec prise de responsabilités (hors DPAMOM).

L'UNSA demande un tableau détaillé et plus précis.

### **Questions diverses UNSA :**

- Nomination du futur Directeur : Le ou la Directeur/Directrice sera issu(e) de la sphère sociale. Plus d'informations seront communiquées au prochain CA prévu le 5 juillet à Périgny.
- Service R.H. : Arrivée d'un gestionnaire de paie prévue le 1<sup>er</sup> septembre 2019 – 2 postes vacants : DRH et Adjoint DRH. Une candidate a postulé sur le poste DRH.
- SIRH : Le paiement des 20 % restants du CET est prévu en juin, le rattrapage du PPCR en juillet et les nouvelles grilles indiciaires en juillet/août. KELIO : un nouveau paramétrage sera effectué pour les agents dans le cadre de l'exercice syndical.
- Accompagnement des futurs potentiels retraités : l'Administration a pris en compte notre demande de formation et/ou d'information auprès des agents concernés.
- Convention HFP : un bilan sera effectué en septembre.
- Tickets restaurants : Une note est en cours de rédaction.
- Bilan RIFSEEP : pas d'avancée.
- Convention restaurants : Il y a la possibilité de faire plusieurs conventions. Une approche a déjà été faite auprès de la Boulangerie/Snack le « Pain Pol ».
- Paiement du CIA : nous avons réitéré et argumenté notre demande de paiement du CIA (Complément Indemnitaire Annuel) pour que les agents puissent bénéficier d'un traitement égal à celui des agents du Ministère MTES.
- Compte-épargne heure : Nous demandons la mise en place d'un compte-épargne heure. La Direction n'y est pas opposée et nous demande un complément d'information.

Fin de séance : 18h00